

rejeté le

SÉNAT

13 décembre 1984

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

autorisant la ratification d'un Traité modifiant les traités instituant les Communautés européennes en ce qui concerne le Groenland (ensemble un Protocole).

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 13 décembre 1984.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 2374, 2442 et in-8° 692.

Sénat : 84 et 92 (1984-1985).